

Conseils communaux

Séance du 30 mai 2016

La séance est ouverte par Madame la Présidente à 20h35.

Préalablement à l'ouverture de la séance, Mme la Bourgmestre excuse Mr Eric Cornet, Conseiller.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame La Présidente sollicite les membres du conseil pour l'acceptation de deux points supplémentaires :

- Vente de gré à gré d'un véhicule communal.
- Notification des résultats des examens pour le poste de responsable en chef du service travaux – désignation d'un responsable en chef pour un contrat d'un an éventuellement renouvelable.

Le Conseil émet un avis favorable sur l'ajout des points précités.

Le procès-verbal de la séance du 18 avril 2016 est approuvé conformément à l'article L-1122-16 du CDLD et aux articles 44 et 45 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal.

SÉANCE PUBLIQUE

Le Conseil,

Décide, à l'unanimité, d'approuver le compte communal, à savoir le bilan et le compte de résultats pour l'exercice 2015.

Décide, à l'unanimité, d'ajouter un lot de bois à la vente de printemps du vendredi 03 juin à 18h00 à la salle du football de Rendeux (lot de 12 épicéas pour ± 12 m³).

Décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2015 et ses annexes de la fabrique d'Eglise de Jupille.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2015 réformé et ses annexes de la fabrique d'Eglise de Beffe.

Décide, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire de la fabrique d'Eglise de Beffe.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le compte et ses annexes de la fabrique d'Eglise de Hodister-Gênes.

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché relatif à la mise en

conformité incendie de l'école communale de Rendeux.

Décide, à l'unanimité, d'adhérer à la centrale de marché relative à l'acquisition et à la maintenance de défibrillateurs pour les besoins de la Province du Luxembourg et des autres entités publiques intéressées de la Province du Luxembourg.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le déclassement et la mise en vente d'un véhicule communal (Véhicule Mitsubishi L200 (365 A-AKE)).

Décide, à l'unanimité, d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire d'IMIO du 02 juin 2016.

Décide, à l'unanimité, d'arrêter les conditions de recrutement d'un ouvrier polyvalent qualifié D1 et de constituer une réserve de recrutement contractuelle.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement de la prime communale à la construction et à la transformation pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'installation d'un chauffe-eau solaire.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le programme d'actions 2017-2019 de l'ASBL contrat de rivière Ourthe.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le programme d'action à mener dans le cadre du contrat de rivière Lesse du 22.12.2016 au 22.12.2019.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement relatif à l'octroi d'une aide aux agriculteurs destinée au forage de puits.

Décide, à l'unanimité, de maintenir la situation actuelle en matière de fusion des maisons du tourisme : Ourthe et Aisne, territoire cohérent en terme de politique touristique à mener.

Prend connaissance des autorisations de chantier et des arrêtés de Bourgmestre.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le montant de la redevance définitive du service d'incendie pour l'année 2014 (168 545.80 €).

Décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention annuelle à l'ASBL Centre de secours médicalisé de Bras-sur-Lienne pour l'année 2016 (2776 €).

La séance publique est clôturée à 22h14.

SÉANCE À HUIS CLOS

Fin de la séance de Conseil à 22h25.